



Développement territorial Projets d'avenir

Événement 10/13

Aurillac en Scène 2024

En route pour la 3^e édition les 7 et 8 juin pour deux soirées exceptionnelles avec Shaka Ponk et Louise Attaque en têtes d'affiche !

Environnement 25/28

Mieux remplir son sac poubelle

Un guide pratique est distribué à l'ensemble des habitants pour sensibiliser sur le contenu du sac poubelle noir.

Un élan économique et démographique favorable au territoire



Au travers de notre Projet de Territoire 2021/2026, nous, élus de la CABA, avons placé l'enjeu de l'attractivité au cœur de nos préoccupations.

Si cette attractivité est étroitement liée à la qualité du cadre de vie offerte par nos communes à laquelle l'intercommunalité contribue largement par la mise en œuvre de

ses services publics historiques tels le Grand Cycle de l'Eau, la collecte et le traitement des déchets, ou la mobilité..., elle est principalement attachée à la capacité du territoire à maintenir et créer de l'activité et des emplois.

mais aussi, par exemple, le marché immobilier qui connaît, depuis quelques années, un regain du nombre de transactions (449 en 2022 contre 321 en 2014).

Au-delà des chiffres, sont à souligner les répercussions du dynamisme économique de notre bassin de vie sur la démographie, notre intercommunalité étant désormais la seule du Département où la population n'est pas en baisse, où la dégradation du solde naturel est largement compensée par un solde migratoire en progression.

Face à ces constats, la CABA poursuit ses efforts à la fois pour créer un écosystème favorable au développement économique (logement, environnement, services...) et pour répondre aux besoins concrets des entreprises, notamment en termes de foncier.

Mettant déjà à disposition trois zones d'activités (Esban, Saint-Paul-des-Landes, Jussac), optimisées et densifiées, l'Agglomération expérimente également des zones de proximité, comme celle d'Esmolès (Arpajon-sur-Cère) et bientôt à Ytrac.

Elle vient aussi de lancer une analyse prospective du foncier économique dont l'objectif est d'imaginer des solutions immobilières ou relatives à des terrains et répondre ainsi à la demande des divers acteurs dans un contexte global de raréfaction des superficies disponibles.

Nul doute que l'ensemble de ces actions, conduites collectivement par les élus communautaires, continueront à porter leurs fruits, au service de la création d'entreprises et de la démographie de notre territoire !

Pierre MATHONIER

Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, Maire d'Aurillac

SOMMAIRE

Actualités	04	Enseignement supérieur	22	Vie des communes	31
Aurillac en scène	10	Environnement	25	Agenda	34
Développement territorial	15	Assainissement	29		

AURILLAC - Quartier de Baradel

Immergez-vous dans le projet grâce à notre maquette virtuelle :

A VENDRE Appartements du T2 au T4

Résidence apaisante • Prestations de qualité • Emplacement idéal • Commerces à proximité
Ascenseur • Stationnement sécurisé • Grand confort • Avantages fiscaux*

POLYGONE : 04 71 46 24 36 - www.polygone-sa.fr

SOULIER

3, Route du Collet
15000 AURILLAC
© 04 71 64 66 00

**Construction du Pôle culturel
Lycée Saint Géraud AURILLAC**

RESINTEL
VOS RESEAUX INTELLIGENTS

1 rue Ambroise Paré - ZAC du Puy d'Esben 15130 Ytrac
T. + 33 (0)4 71 48 62 00 - resinintel.15@resintel.fr

Agence Clermont-Fd
10, rue Maryste Bastié
63000 Courcouronnes / Auvergne
T. +33 (0)4 73 15 34 05
resintel.63@resintel.fr

Agence Cahors
410, rue Joachim Murat
46000 Cahors
T. +33 (0)5 65 35 96 86
resintel.46@resintel.fr

Nos solutions

- Télécommunications**
Téléphonie professionnelle
Mise à jour / Partner
Alcatel
Opérateur
- Réseaux informatiques**
Câblage cuivre et optique
Wifi / Wimax / Airplan
Sécurité réseaux
Infrastructure réseaux
- Protection des personnes**
Appel malade Ascom
Anti-Fugue
Protection travailleur isolé
PPMS
- Protection des biens**
Anti-Intrusion
Contrôle d'accès
Vidéo-protection
- Automatisme du bâtiment**
Gestion Technique
du Bâtiment
- Multimédia**
Visio-conférence
Sonorisation

Notre offre

- audit et expertise
- conseil & accompagnement
- étude technique
- installation & intégration
- formation
- maintenance & réparation
- finance & location

www.resintel.fr

Schéma des Mobilités

De la concertation au plan d'actions



L'élaboration du Schéma Communautaire des Mobilités du Bassin d'Aurillac se poursuit ! Au printemps, la première phase de concertation a permis de dégager trois grandes thématiques : le vélo, le covoiturage et les transports en commun. Ces trois thématiques ont guidé la 2^e phase d'échanges qui a eu lieu cet automne. Élus, habitants, entreprises et associations se sont réunis pour échanger et affiner les premières analyses.

De ces ateliers participatifs, sont ressorties des propositions d'actions, qui vont permettre l'élaboration d'un plan d'actions au premier semestre 2024 afin de concrétiser tous ces échanges. Il doit couvrir tous les champs de la mobilité : des infrastructures à l'offre de services, tout en hiérarchisant et priorisant les actions à mettre en place, leur budget et les modalités de leur mise en œuvre.

La traverse de Naucelles en travaux

Au cours des prochains mois, l'avenue Henri Mondor de Naucelles (RD 922) va faire l'objet d'une réhabilitation complète. Depuis le carrefour de Lardennes jusqu'à la sortie d'agglomération, la chaussée ainsi que les trottoirs, voies douces, places de stationnement et espaces verts vont être entièrement repris ou aménagés. D'un coût prévisionnel de 2 M€ HT, cette réalisation répond à plusieurs enjeux d'attractivité du centre-bourg, d'amélioration du cadre de vie, de développement économique et de sécurisation des déplacements. Elle constitue l'une des étapes du projet de revitalisation du centre-bourg, pôle de centralité qui vaut à Naucelles d'être éligible au programme « Petites Villes de Demain ».

En amont des travaux d'aménagement et de voirie portés par la Commune et le Département, la CABA procède actuellement à la réhabilitation globale des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales. Cette intervention représente près de 500 m linéaires de canalisations remplacées et une cinquantaine de compteurs déplacés. En parallèle, le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal (SDE15) réalise l'enfouissement des réseaux secs : basse tension, éclairage public et réseaux de télécommunications.

D'une durée totale prévisionnelle de 9 mois, ce chantier d'envergure nécessite une gestion de la circulation par alternat (avec maintien des accès aux commerces et riverains). Pour une optimisation du trafic, l'alternat est géré par des feux tricolores dotés d'un système de détection des flux.



Le BRGM en mission à l'aéroport

Début octobre, un hélicoptère avec un intrigant dispositif en suspension a sillonné le ciel du sud du département. Basée à l'aéroport d'Aurillac-Tronquières, une entreprise danoise, leader mondiale dans son domaine et missionnée par le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), effectuait une mission de géophysique héliportée.

Les données magnétiques et électromagnétiques collectées permettent d'accroître la connaissance des sols et des roches jusqu'à plusieurs centaines de mètres sous la surface de la Terre. Elles peuvent ensuite être utilisées pour diverses applications : potentiel en géothermie, prévention des risques naturels, ressources en eau, en minerais...



Un nouveau DGS au service de la CABA

Serge Destannes, Directeur Général des Services (DGS) a pris sa retraite en juin 2023, après 20 ans de service. Guidé par des valeurs d'utilité au bien commun et par le plaisir de vivre et travailler dans son pays natal, son passage à la CABA a été marqué par l'amélioration de la situation financière et sa contribution à de grands projets d'équipements structurants. Il a toujours veillé à assurer un service public efficace et de qualité. Serge Destannes, désormais à la retraite, demeure un témoin attentif du développement du territoire, tout en se consacrant, aux plaisirs des activités de plein air dans le massif cantalien.

Avec son départ, une nouvelle ère s'ouvre pour l'intercommunalité. Depuis le 1^{er} septembre, David Perrier, nouveau DGS, apporte avec lui une riche expérience du service public. Ayant intégré le monde des collectivités en 1997, il a ensuite occupé en 2004, le poste de DGS d'une intercommunalité dans l'Indre où il a eu notamment à gérer, en 2017, l'épineux dossier de la fusion de deux communautés de communes. Motivé par le dynamisme économique de la CABA, l'envie de se rapprocher de sa région d'origine, le souhait d'apporter son expertise et un regard neuf, David Perrier a rejoint cet automne les effectifs de l'Agglomération aurillacoise.

Encore en période d'observation et d'audit du fonctionnement de la collectivité, il a à cœur de mener rapi-

dement plusieurs projets d'investissement en cours, prévus au Projet de Territoire 2021-2026, comme la rénovation énergétique et l'extension du boulodrome ou encore la refonte de la plate-forme aéroportuaire d'Aurillac-Tronquières.

Début 2024, après plusieurs sessions de formation et d'habilitation, il prendra la suite de Serge Destannes, qui a assuré la transition jusqu'alors, à la Direction de l'Aéroport. David Perrier, en étroite collaboration avec les services communautaires, souhaite accompagner au mieux les élus et le territoire pour cette fin de mandat, et conforter l'efficacité et l'agilité du service public intercommunal dans l'optique de la prochaine mandature.

Souhaitons-lui la bienvenue !



6^e édition des Trophées des Entreprises

Le 29 septembre, les entrepreneurs, ainsi que les acteurs économiques et institutionnels du territoire se sont réunis lors de l'édition 2023 des Trophées des Entreprises du Cantal, co-organisés par la CCI du Cantal et le journal La Montagne et soutenus par la CABA aux côtés de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Crédit Agricole, du CER France et du Département du Cantal.

Cette année, le jury a examiné plus de 80 dossiers de candidatures pour retenir 15 nominés répartis dans 6 catégories. Quatre entreprises ont été ainsi récompensées : la Fromagerie Paul Dischamp dans la catégorie « Elles innovent », Instants d'Absolu dans la catégorie « Elles s'engagent », Les Menuiseries du Centre pour la catégorie « Elles rayonnent » et Biose Industrie qui s'est vu remettre son prix par Pierre Mathonier, Président de la CABA,

dans la catégorie « Elles réussissent ». Lors de la soirée, deux entreprises se sont distinguées grâce au vote du public. La Ferme Al Pais a remporté la catégorie « Elles se lancent » et La Brasserie 360 s'est vue décerner le Prix du Public.



Retour sur l'édition 2023 du Salon de l'Habitat et de l'Automobile

Du 22 au 25 septembre, le Salon de l'Habitat et de l'Automobile, organisé par Aurillac Développement au Prisme à Aurillac, a attiré pas moins de 11 000 visiteurs en quatre jours, confirmant son statut de rendez-vous phare de la rentrée. Rassemblant plus de 101 exposants, l'édition 2023 a mis l'accent sur la prévention, la sécurité et les secours routiers.

Plusieurs organismes et institutions ont dès lors collaboré pour sensibiliser les visiteurs à ces enjeux cruciaux.



La Préfecture du Cantal, la Gendarmerie nationale, le SDIS15 (Service Départemental d'Incendie et de Secours), le SAMU et le SMUR 15 (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation), ainsi que le CESU (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence) étaient présents pour informer et éduquer le public sur les mesures à prendre en cas d'urgence sur la route.

L'un des moments forts de ce salon fut la rétrospective dédiée à la marque COURNIL. Alain COURNIL, fils de Bernard, fondateur de la marque, était présent pour partager son histoire et son attachement à cette marque emblématique du Cantal. Les visiteurs ont pu admirer des véhicules historiques et échanger avec des passionnés qui ont su préserver l'héritage de la marque.

La CABA y tenait un stand dédié à l'Habitat. Les deux opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH 2023-2027 et OPAH-RU 2019-2024) ont été présentées et les équipes de SOLIHA Cantal ont répondu aux questions techniques des quelque 120 visiteurs venus à leur rencontre.

L'édition 2023 du Salon de l'Habitat et de l'Automobile d'Aurillac a été une réussite, rassemblant amateurs de voitures et familles en quête de nouvelles idées d'aménagement. Aurillac a ainsi vibré, pendant 4 jours, au rythme de l'innovation, de la prévention routière et de la passion automobile.

Réinventons Marmiers

Les nouveaux pavillons inaugurés

Dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain « Réinventons Marmiers », co-piloté par l'État et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, douze pavillons viennent d'être inaugurés par Cantal Habitat : 5 T3 et 7 T4 d'environ 70 m² et 90 m². Cette réalisation fait suite à la démolition de l'ancienne cité de Marmiers, dont les logements étaient vétustes et inadaptés aux besoins actuels de la population.

Construites dans le même esprit que les autres pavillons du quartier, ces nouvelles maisons de ville sont proposées à la location depuis le mois de septembre. Chaque maison est clôturée et bénéficie d'un jardin avec pelouse et terrasse. Tous les logements sont également dotés d'une place de stationnement, ainsi que d'un garage pour les plus grands.

Prochainement, les 119 logements de la cité Clémenceau seront eux aussi détruits au bénéfice de la reconstruction de 9 logements en accession à la propriété et la vente de 4 lots libres. La restructuration du quartier passe aussi par la résidentialisation de la cité de Canteloube et Raymond Cortat ainsi que par plusieurs projets structurants portés par la Ville d'Aurillac : la création de la nouvelle salle de



concert du Sismographe et de Vivacité dans les anciens locaux de l'école maternelle, la revalorisation et la requalification des allées du centre commercial et de ses espaces, ainsi que la reprise des espaces publics et de la voirie. Pour rappel, ce programme de renouvellement urbain bénéficie du soutien financier de l'ANRU, d'Action Logement, de la Région et de la Banque des Territoires.

Reboisement des berges à La Ponétie

Entre 2020 et 2021, un diagnostic mené dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Progrès Territorial du bassin versant Cère amont a démontré une non-conformité du boisement des berges de la Jordanne au niveau du secteur de la Ponétie à Aurillac. Les peupliers de culture présents sont vieillissants et parasités, et leurs chutes à répétition présentent plusieurs risques pour le milieu aquatique ainsi que pour les piétons qui sillonnent quotidiennement la plaine des sports.



Aussi, afin de favoriser le développement et la pérennisation de la végétation locale déjà existante sous les peupliers, une restauration du boisement rivulaire et de ses fonctionnalités est prévue cet hiver. D'une durée prévisionnelle de 4 à 6 semaines, ce chantier prévoit l'abattage d'environ 80 % des peupliers identifiés. En lien avec la morphologie des arbres, la coupe sera effectuée manuellement et entièrement depuis les berges pour ne pas dégrader le lit de la rivière. Le site, quant à lui, sera sécurisé en fonction de l'évolution du chantier tout en maintenant au maximum l'accès aux infrastructures sportives et de loisirs. En attendant la pousse de la végétation existante, certains peupliers vont être temporairement conservés pour garantir l'ombrage nécessaire à la rivière et créer des zones de refuge pour la faune.

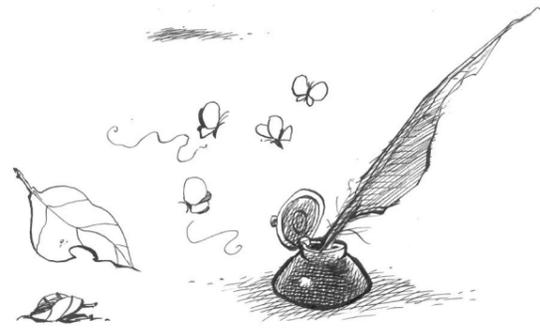
Pour optimiser le fonctionnement du cours d'eau, entre 700 et 800 arbres et arbustes vont être plantés à l'issue de cette première phase d'abattage, à la fin de l'hiver. Ces essences permettront de densifier et diversifier la végétation déjà présente tout en contribuant à développer la biodiversité.

L'anniversaire du Festival BD

Avis aux dessinateurs amateurs ! En amont de la 10^e édition du Festival BD du Bassin d'Aurillac, l'équipe de la médiathèque invite une nouvelle fois toutes les âmes d'artistes à se manifester en participant à son traditionnel Concours BD, organisé du 18 décembre au 3 mars prochain.

Pour célébrer les 10 ans du Festival, les participants ont pour mission de réaliser leur planche en lien avec la thématique de « L'Anniversaire ». Comme pour les années précédentes, l'histoire proposée doit tenir sur une feuille seulement au format A4, ou A3 pour les dessinateurs de plus de 16 ans uniquement. Le concours est gratuit et ouvert à tous à partir de six ans. Les participations sont ensuite classées selon quatre catégories : 6-10 ans ; 11-15 ans ; 16-20 ans ; 21 ans et plus. Lauréates ou non, toutes les œuvres seront exposées durant le Festival et les gagnants récompensés à son issue.

Infos et règlement sur www.mediathèque.caba.fr



Prenez date ! La **10^e édition du Festival BD** aura lieu **du 15 au 17 mars 2024** dans le quartier des Carmes à Aurillac. L'équipe de la médiathèque est actuellement en pleine ébullition et finalise les derniers détails de la programmation. L'affiche officielle, quant à elle, sera dévoilée dans quelques semaines ! Petit indice : pour cette édition (un peu) particulière, c'est l'artiste Renaud Dillies qui a prêté son coup de crayon...

Impulsions Musicales

Les Impulsions Musicales sont de retour pour une nouvelle saison 2023-2024 ! Elles ont pris leur envol à la salle culturelle de Naucelles, le 18 octobre, avec le grand guitariste Emmanuel Rossfelder et son complice Victor Villena. Avec « Passions du Sud », les deux artistes ont emmené le public dans un voyage de l'Andalousie à l'Argentine au travers de mélodies dansantes et envoûtantes.

Après une pause hivernale, les concerts reprendront au printemps avec l'Orchestre National d'Auvergne à Saint-Paul-des-Landes, le 29 mars.

Renseignement et billetterie : theatre.aurillac.fr



Une médaillée paralympique à Aurillac !

Marie-Amélie Le Fur, triple championne paralympique et quadruple championne du Monde en 400 m et en saut en longueur, est venue le 28 octobre faire découvrir sa discipline aux jeunes du club d'Aurillac Athlétisme sur le stade communautaire Marie-Josée Pérec.



« Pays d'art et d'histoire »

Immersion dans le patrimoine local

Sur le chemin de la labellisation « Pays d'art et d'histoire », les connaissances des habitants sont une véritable mine d'or pour identifier le patrimoine local ! Vous pouvez encore contribuer à l'inventaire participatif mis en ligne au printemps 2023 sur le site internet de la CABA. À ce jour, plus de 300 éléments patrimoniaux ont été recensés sur la carte interactive. N'hésitez pas à la consulter et à la compléter ! Début 2024, la CABA ira à la rencontre des habitants pour présenter et poursuivre la démarche d'inventaire des patrimoines dans chaque sous-bassin de

vie du territoire. Les habitants auront l'occasion d'exprimer ce qui, pour eux, constitue le patrimoine local. Cette consultation citoyenne précède une étape de concertation plus globale impliquant élus, acteurs locaux de la valorisation et de la préservation du patrimoine. A l'issue de ces phases, trois ou quatre axes thématiques seront définis permettant de construire le dossier de candidature « Pays d'art et d'histoire » du Bassin d'Aurillac.

caba.fr/fr/pays-art-histoire

Impulsions Street Art

Véritables musées à ciel ouvert

Impulsions Street Art est un dispositif qui émane d'un partenariat entre l'association Festival 10^{ème} Art et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac. L'objectif de ce projet est de renforcer le maillage culturel du territoire de la CABA grâce à la création de fresques artistiques et ainsi de permettre aux communes d'entrer dans l'univers du Street Art, offrant aux habitants et aux visiteurs une expérience artistique unique et immersive.

Grâce à cette collaboration, les murs de Lascelles et de Giou-de-Mamou se transforment en véritables œuvres d'art urbaines, apportant une nouvelle dynamique aux communes.

Giou-de Mamou 22 au 26 mai 2023

Ben Trakt (France)

À Giou-de-Mamou, Ben Trakt a réalisé un triptyque déstructuré abstrait et coloré sur un transformateur Enedis, un escalier et des plaques le long du chemin piéton de la commune.

Crédit photos : ©Festival 10ème art



Lascelles 17 au 22 juillet 2023

Iñigo Sesma (basque espagnol)

C'est à Lascelles, que Iñigo Sesma a réalisé une œuvre plus vraie que nature sur le mur de la salle des fêtes municipale mêlant hyper-réalisme et ambiance sortie tout droit d'une pellicule photo.

Changement de calendrier à Labrousse

La fresque d'**Arnaud Liard**, prévue pour l'édition 2023, est reportée à 2024.

La raison ? L'artiste a décroché une opportunité exceptionnelle aux Jeux Olympiques de 2024 !



Festival Aurillac en Scène

Des perspectives pleines de promesses pour 2024

La deuxième édition du Festival Aurillac en Scène a fait vibrer les cœurs. Avec une affiche éclectique comprenant des artistes tels qu'Izia, Angèle, -M-, Charlie Winston, Suzane, Soolking et Samaka, le festival a offert deux jours de musique pop-rock mémorables. Au-delà de ces notes envoûtantes, examinons de près le bilan et les perspectives pour la prochaine édition.

Une affluence vibrante et diversifiée

Aurillac en Scène 2023 a été un véritable succès avec près de 7 600 festivaliers sur 2 jours : 3 200 le vendredi et 4 400 le samedi. L'audience, majoritairement locale, à 85 %, a présenté un profil très familial le vendredi, évoluant vers un public plus large et plus âgé (35-55 ans) le samedi.

La réaction du public a été unanime et nombre de festivaliers ont exprimé leur satisfaction à l'égard de l'atmosphère électrisante qui régnait sur le site du Prisme le week-end des 30 juin et 1^{er} juillet 2023. Les performances des artistes, variées et captivantes, ont été largement saluées. Leur énergie sur scène et l'ambiance ont contribué à créer des souvenirs mémorables pour tous les festivaliers.

Des services de qualité

Les services sur place ont été bien accueillis, avec un guichet billetterie efficace et un système cashless (porte-

monnaie dématérialisé sous forme d'une carte rechargeable) appréciés par les festivaliers. Les quelques temps d'attente aux bars et à la restauration ont été vite oubliés du fait de la qualité de la nourriture et des prestations proposées. Une attention particulière sera portée pour les prochaines éditions au nombre de food-trucks en adéquation avec les envies et besoins du public. La boutique du Festival quant à elle a bien été identifiée et a très bien fonctionné comme point d'accueil pour les festivaliers.

Des espaces dédiés réussis

Les espaces dédiés, tels que les loges partenaires, ont également connu un vif succès. Afin d'en améliorer encore l'attrait, l'espace VIP, son emplacement et son aménagement seront redéfinis en 2024 avec des suggestions notamment pour améliorer la visibilité de la scène et repenser l'animation. Les entrées du site, son accessibilité et la signalétique, seront aussi repris.

Des perspectives ambitieuses pour 2024

En conclusion, la 2^e édition du Festival Aurillac en Scène a été satisfaisante tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'enthousiasme du grand public et les retours positifs sur la programmation et l'organisation générale soulignent le potentiel de cet événement.

Les perspectives pour 2024 sont prometteuses. Une participation accrue des collectivités publiques actionnaires de la SPL, du Département et de la Région, ainsi qu'une augmentation des recettes du partenariat privé sont cruciales pour assurer la pérennité de ce festival. Indispensable à l'attractivité de notre territoire, les acteurs publics mais aussi les entreprises, prestataires et festivaliers partagent la conviction que le Festival Aurillac en Scène est destiné à briller encore plus fort dans les années à venir.



A VOS AGENDAS !

Le Festival Aurillac en Scène sera de retour au Prisme les 7 et 8 juin 2024 !

Avec Shaka Ponk et Louise Attaque en têtes d'affiche, le week-end s'annonce électrisant !

Informations pratiques

🕒 Horaires : concerts de 19 h à 0 h30
ouverture du Prisme de 17 h à 2 h

🎫 Billetterie :
au Centre des Congrès
ou sur
www.aurillacenscene.com

Attention ! Les places partent très vite : premiers arrivés, premiers servis !



Les têtes d'affiche de 2024 !

Le Festival Aurillac en Scène revient en force les 7 et 8 juin 2024 ! Préparez-vous à vibrer ! Cette 3^e édition promet d'être exceptionnelle... 2 jours, 6 artistes pop rock de renom !

Santa

7 juin

Charismatique chanteuse de Hyphen Hyphen, Santa revient avec un nouvel album après le succès du groupe aux Victoires de la Musique en 2016. Son premier EP « 999 », entièrement en français, préfigure brillamment son prochain album, avec une « néo-variété » explorant l'amour, l'émancipation et la joie. Encouragée par ses acolytes, de Hyphen Hyphen, Line et Adam, Santa aborde des thèmes allant du spleen à l'espoir, exprimant une positivité malgré les tribulations qui agitent la planète. Ce nouvel opus témoigne de sa dualité artistique et de son engagement pour un amour pur, illustré par le single acclamé « PopCorn Salé », déjà disque d'or. Avec son album, Santa dévoile la diversité de ses talents, rappelant la richesse mélodique de Véronique Sanson.



Julien Granel

7 juin

Après le succès de son premier EP « Bagarre Bagarre », Julien Granel a enchanté l'été 2022 avec son premier album solaire et envoûtant, « Cooleur ». Célébrant la joie chromatique, l'album regorge de mélodies orchestrales, d'accents pop et funky, et de collaborations explosives avec des artistes tels que Pedro Winter, Chromeo et Jean Charles de Castelbajac. Fort d'une passion musicale initiée par Mika à l'adolescence, Julien, premier prix du conservatoire, offre un aboutissement formidable avec « Cooleur ». Son parcours sans faute, marqué par des influences allant de Queen à Jamiroquai, trouve son apogée dans un album organique et acoustique. Grâce à sa voix distinctive, sa sensibilité artistique et son dynamisme sans faille, Julien Granel a conquis un public fidèle. Il est LA révélation des festivals !

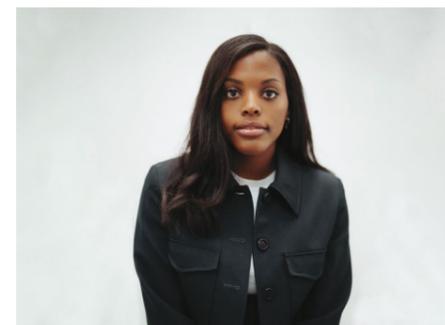


Shaka Ponk

7 juin

Groupe de rock français au style éclectique et énergique, formé en 2004. Shaka Ponk a construit une réputation internationale grâce à son approche novatrice de la musique et son engagement à offrir des performances live mémorables. Après plusieurs années d'absence, 2023 a marqué le grand retour de Shaka Ponk. Des shows de pure énergie, Punk et Rock n'Roll.

Cette fois, ne les ratez sous aucun prétexte car ce sera... THE FINAL FUCKED UP TOUR !



Mentissa

8 juin

En novembre 2020, Mentissa arrive à Paris depuis Bruxelles pour auditionner à The Voice. Avec quatre sièges retournés, elle enchante la France avec des performances émouvantes, aboutissant à une finale où elle dévoile une chanson inédite écrite par Vianney. Elle entamera ensuite une tournée avec l'artiste, où elle affirme son talent chaque soir avec le titre « Et Bam ». En novembre 2022, elle lance son premier album « La vingtaine » et annonce sa propre tournée début 2023 avec ses musiciens.

Selah Sue

8 juin

A 32 ans, Selah Sue fait partie des piliers de la scène belge actuelle. Son troisième album Persona marque un renouveau artistique, tout en proposant une constante : la voix si caractéristique de Selah Sue, à la fois gorgée de soul chaleureuse et traversée de fêlures blues. A lui seul, ce timbre solaire contient toutes les personnalités de la chanteuse, à commencer par son optimisme, son énergie explosive et ses montées de fièvre capables de galvaniser des foules entières, mais aussi sa maturité, sa pudeur, ses blessures intimes, son charme envoûtant. En suivant la fameuse devise de Socrate, « Connais-toi toi-même », Selah Sue trouve son équilibre et continue d'avancer, d'un pas plus assuré et plus serein, vers la lumière.



Louise Attaque

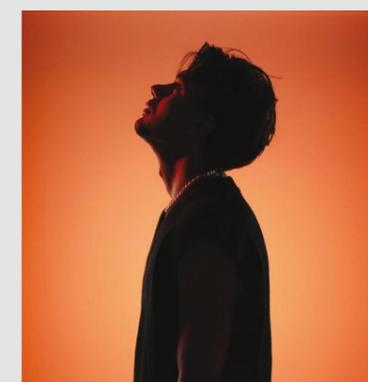
8 juin

Formé en 1994, le groupe de rock français Louise Attaque a marqué l'histoire en vendant trois millions d'exemplaires de son premier album éponyme en 1997, le propulsant au sommet de la scène musicale. Composé de Gaëtan Roussel, Arnaud Samuel, Robin Feix et Alexandre Margraff, le groupe mêle habilement rock alternatif, folk et chanson française, caractérisé par des paroles poétiques et l'utilisation distinctive du violon. Avec des succès tels que « J't'emmène au vent », « Ton invitation » et « Les Nuits parisiennes », Louise Attaque reste un pilier créatif et diversifié de la scène musicale française.



Un DJ pour animer le festival

Pour cette 3^e édition, le DJ et producteur français, RIVO, ambiancera « Le Village du Festival » à l'ouverture du Festival et entre les sets de la grande scène.



Audilab
Ensemble, pour une belle écoute



**BILAN AUDITIF⁽¹⁾
+ 1 MOIS D'ESSAI⁽²⁾
MINIMUM GRATUITS**

**4 ans
DE GARANTIE
SERVICES INCLUS**

**AIDES AUDITIVES
100%
REMBOURSÉES⁽³⁾**

ARPAJON-SUR-CÈRE

7 avenue du Général Milhaud

04 71 45 08 08

Tous nos centres sur www.audilab.fr

**280 CENTRES
AUDITIFS EN FRANCE**



1. Test non médical. 2. Sur prescription médicale. Dispositif médical CE.
3. Applicable sur les aides auditives de classe 1 référencées, sous réserve d'une complémentaire santé responsable. Voir les conditions en magasin. Audilab Cantal, SARL 8 000 €, RCS Aurillac 834 082 794, 7 av. du Général Milhaud 15130 Arpajon-sur-Cère.

Crédit image : Adobe Stock.

SECTEUR AYRENS

En exclusivité dans votre agence monbienvenu, venez découvrir cette jolie maison en pierre de 150m² entièrement rénovée. Elle a été éditée en 1864 sur une parcelle de 2 020m², avec 4 chambres, un garage de 23m², un appentis de 22m², une cave de 17m², une terrasse en béton de 11 x 5 et un abri de jardin. Située sur la commune d'Ayrens à seulement 20 minutes d'Aurillac, vous pourrez profiter du calme de la campagne avec tous les petits commerces de proximité et de son école.

Descriptif : - En rez-de-chaussée : Cuisine « Prieur » de 18m² avec îlot central, ouverte sur salon / salle à manger de 39m² avec « cantou » agrémenté d'un poêle à bois, un cellier / buanderie de 5,35m². - En 1/2 palier : Un dégagement desservant une 1ère chambre de 17m² avec placards coulissants, une salle de bain de 7,55m² (avec baignoire, douche et meuble double vasque) et un wc séparé.

A l'étage : Une 2ème chambre de 11,80m² avec placards coulissants + un dressing de 9m², un wc séparé avec point d'eau, une salle de jeu de 12m² et une 3ème et 4ème chambre (12,30m² et 12,60m²) avec placards coulissants. - Un grenier de 28m² pour stockage vient compléter ce bien. - Les équipements : Chauffage au sol par géothermie complété par un poêle à bois 7kw et des radiateurs électriques, ballon thermodynamique, menuiseries en bois double vitrage avec volets en bois, charpente traditionnelle voilée isolée avec de la laine de verre en 200, vmc, portail en alu, porte de garage en alu isolée, allée en enrobé, 2 cuves à eau (3 000lt et 1 000lt). Assainissement individuel par fosse septique.

DPE = C : 124 et GES = A :

Prix de vente : 288 750€



monbienvenu.fr
(Transactions immobilières)

Renaud DAGUENEL
Agent commercial immobilier
06.63.38.47.18
dagrenaud@gmail.com



**Estimation
Gratuite**

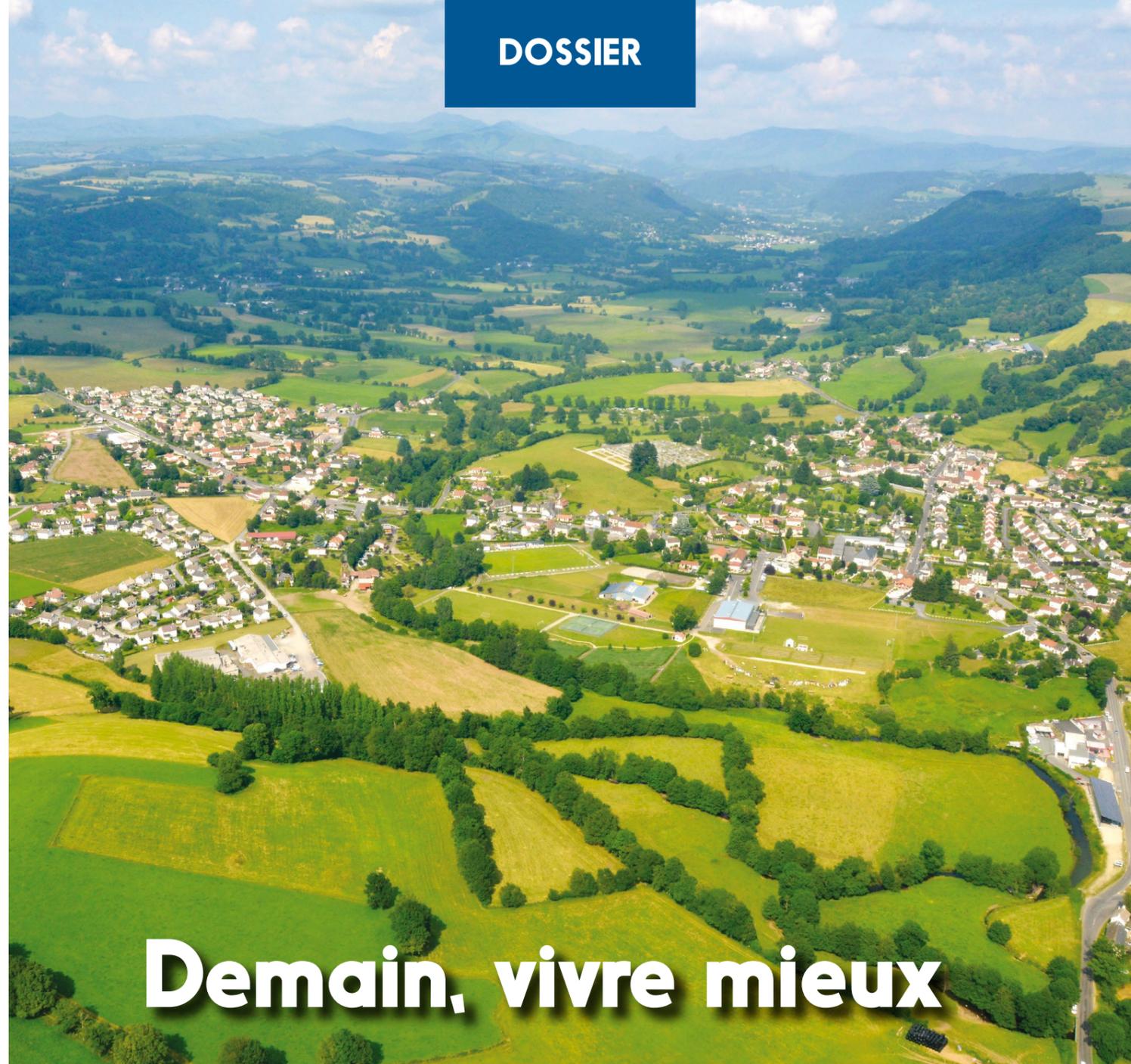
**"Vous souhaitez vendre votre bien
immobilier, contactez-moi..."**

- Estimation immobilière affinée
- Chiffrage des travaux nécessaires (mise en relation avec des artisans qualifiés)
- Organisation des diagnostics immobiliers obligatoires
- Photos professionnelles
- Visite virtuelle
- Elaboration de l'annonce de mise en vente
- Votre bien immobilier diffusé sur + 30 supports publicitaires.
- Gestion des visites clients
- Validation plan de financement

**1 rue Jacquard
15000 AURILLAC
"quartier Belbex"
(A côté de Miny Toons)**

RSCAC 881 732 319 Carte professionnelle 1501 2019 000 041 726 (nom d'entreprise des biens)

DOSSIER



Demain, vivre mieux

Habitat, offre de commerces et services, mobilités, cadre de vie... La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac œuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie de ses habitants. Les programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain visent particulièrement à revitaliser les centres-villes et centres-bourgs, pôles de centralité indispensables pour le territoire.

Bien vivre, c'est aussi bien manger. La Communauté d'Agglomération a ainsi intégré à son programme politique 2021-2026, un Projet Alimentaire de Territoire. Basé sur un principe de co-construction, il a vocation à accroître la demande et l'offre en produits locaux et de qualité. Les objectifs et la stratégie opérationnelle des années à venir seront définis au terme d'une série d'échanges avec les différents acteurs de la chaîne alimentaire.



Projet Alimentaire de Territoire

La co-construction se poursuit

Après une première étape d'état des lieux, la définition des objectifs et de la stratégie opérationnelle du Projet Alimentaire de Territoire du Bassin d'Aurillac se poursuit, toujours dans une démarche de concertation. Dans ce cadre, la CABA va réunir, dès janvier 2024, des groupes de travail thématiques.

Lancé au printemps 2022 et inscrit dans le Projet de Territoire 2021-2026 de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, le Projet Alimentaire de Territoire (PAT) vise à développer l'offre et la demande en produits locaux et de qualité. Après une première étape destinée à réaliser un état des lieux des principaux volets du système alimentaire, tels que la restauration collective et commerciale, l'éducation au bien manger, l'offre des producteurs locaux ou encore les habitudes de consommation, et à mieux comprendre les problématiques locales, l'objectif d'ici fin 2024 est désormais de dégager une stratégie pertinente au niveau du territoire. L'enjeu est qu'elle soit largement partagée par les différents acteurs concernés (producteurs, transformateurs, distributeurs, artisans et restaurateurs, consommateurs, acteurs de la santé, associations de l'action sociale et de la lutte contre la précarité alimentaire, décideurs politiques, acheteurs publics).

A l'instar de l'enquête menée à l'automne 2022 auprès des consommateurs, la concertation reste au cœur du processus. « *L'élaboration d'un Projet Alimentaire de*

Territoire comprend plusieurs phases, du diagnostic à la stratégie, précise Stéphane Fréchou, Vice-Président de la CABA et co-référent de la démarche. Et nous tenons à ce que chaque étape soit la plus participative possible, en incluant une grande diversité d'acteurs. » Ainsi, deux rencontres de concertation réunissant une cinquantaine de participants de tous secteurs confondus ont été organisées en juin dernier. Le premier temps d'échanges a permis de partager l'état des lieux puis de co-construire un diagnostic initial du territoire en identifiant ses atouts et faiblesses, ainsi que ses opportunités et freins à l'avenir.

Six grands enjeux pour le PAT

A partir de ce constat et des problématiques soulevées, la deuxième rencontre de concertation a permis de définir les six grands enjeux du Projet Alimentaire de Territoire : mettre en valeur les produits et savoir-faire territoriaux ; accompagner l'alimentation de chacun vers le local et la qualité ; promouvoir un système alimentaire « du champ à l'assiette » ; encourager la restauration collective vers une transition alimentaire ; réduire le gaspillage alimentaire

en créant des circuits de valorisation des produits non consommés ; mettre en synergie les initiatives et développer l'action collective autour de l'alimentation durable. « *Ces rencontres étaient réellement basées sur le partage, résume Stéphane Fréchou. Les grands enjeux identifiés constituent les orientations de la stratégie globale du PAT. Mais nous avons besoin d'approfondir encore certains sujets. C'est ce que vont permettre les groupes de travail thématiques.* »

Nouvelle étape dans la démarche de concertation, trois groupes de travail vont être mis en place autour des trois thématiques suivantes : structuration des filières et distribution ; production alimentaire et mise en valeur des produits et savoir-faire ; éducation, santé et solidarité.

Au-delà des acteurs ayant participé aux premières rencontres de concertation, ces groupes intégreront un échantillon de consommateurs ayant indiqué être intéressés par la démarche dans le cadre de l'enquête lancée en 2022 et des représentants étudiants. Ils bénéficieront de l'intervention « d'experts » dans leurs domaines et de témoignages d'acteurs locaux, permettant de poursuivre le travail d'identification des initiatives existantes sur le territoire qui pourraient être amplifiées. D'ici le mois de mars, deux sessions pour chaque groupe de travail vont être organisées. A l'issue de ces groupes de travail, tous les acteurs associés se retrouveront lors d'un séminaire au mois de juin pour poser les premières pierres du Projet Alimentaire de Territoire des années à venir.

Action pilote

Du concret dès maintenant

En parallèle du travail de concertation et afin d'expérimenter des solutions, la CABA a fait le choix de mettre en place des actions pilotes. « *C'est un peu une sorte de laboratoire, précise Stéphane Fréchou. Elles permettent de mieux comprendre les freins à lever et d'évaluer la pertinence et la faisabilité des futurs projets.* » La première a vu le jour au printemps 2023 et concerne la restauration hors-domicile.

Une dizaine d'établissements volontaires, dont une majorité de restaurants scolaires et de crèches, font partie de l'expérimentation. L'objectif est d'accompagner les élus locaux, cuisiniers et restaurateurs commerciaux participant à la démarche vers plus de produits locaux et de qualité dans leurs établissements. Avec l'appui de la SCIC Nourrir l'Avenir, différents temps d'accompagnement et de formation ont ainsi été proposés à ces acteurs, sur les enjeux de l'alimentation durable et sur la définition, à partir de leurs besoins, de leurs propres pistes d'évolution. « *C'est une réelle satisfaction d'avoir pu intégrer sur ce*

projet autant d'opérateurs de cantines, et notamment les binômes cuisinier-élu, souligne Jean-Luc Doneys, Conseiller communautaire et co-référent de la démarche du PAT. On a des personnes qui se sont fortement engagées et ont très vite appliqué les recommandations vues en formation, notamment l'adaptation vers des menus plus équilibrés et contenant plus de produits locaux. »

Cet automne, les membres de l'action pilote ont également pu participer à une rencontre avec une vingtaine de fournisseurs de produits locaux et de qualité. Également ouvert aux autres établissements communaux de restauration collective du Bassin d'Aurillac, cet échange avait pour objectif de favoriser les prises de contact entre fournisseurs et acheteurs et d'améliorer la connaissance des attentes de chacun. « *Les très bons échos de la part des producteurs et cuisiniers qui y ont participé valident l'intérêt de l'expérimentation et l'enjeu de l'interconnaissance pour optimiser l'approvisionnement local des cantines, poursuit Jean-Luc Doneys. C'est un travail de longue haleine que nous allons poursuivre en 2024.* »



Outre les aspects approvisionnement, technique culinaire et équilibre alimentaire, l'éducation des mangeurs et l'accompagnement des enfants sur le temps du repas, éléments clés de la réussite de la démarche, ont aussi pu être abordés lors de deux ateliers organisés à destination des directeurs d'école, centres sociaux et professionnels de la petite enfance. Les élus, quant à eux, ont bénéficié d'un temps d'accompagnement à la mise en place et à l'animation de commissions « cantines » dans les écoles. En décembre, les élèves des restaurants scolaires participant à l'action pilote se verront servir un repas de Noël illustratif des enseignements de l'année.



Petites Villes de Demain

Quels projets pour l'avenir ?

Sept communes de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac sont labellisées « Petites Villes de Demain ». A l'issue de deux ans de réflexions autour de leur modèle de développement, un plan d'actions de plus de 50 opérations a vu le jour, avec 2026 pour premier horizon.

Proximité avec la nature, qualité de vie, proximité des services, sociabilité, richesse patrimoniale... Loin du modèle des grandes agglomérations, les petites villes possèdent de nombreux atouts en phase avec les aspirations des générations actuelles. Pour preuve, 9 Français sur 10 affirment aujourd'hui porter un regard positif sur la vie dans une petite ville.

Pour accompagner les projets de revitalisation de ces communes de moins de 20 000 habitants, l'État via l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a lancé en 2020 le programme « Petites Villes de Demain ». Déclinaison d'Action Cœur de Ville (cf. encadré ci-contre), ce dispositif d'ingénierie sur mesure vise à accompagner les communes lauréates dans le renforcement de leurs fonctions de centralité pour améliorer durablement la vie de leurs habitants et ceux des territoires alentour. Le périmètre des réflexions est large et permet de questionner l'habitat, l'offre de commerces et services, les mobilités ou encore le cadre de vie. Sur le territoire du Bassin d'Aurillac, sept communes ont été retenues : Jussac, Naucelles, Saint-Paul-des-Landes, Saint-Simon, Sansac-de-Marmiesse, Vézac et Ytrac.

Faire un pas de côté, prendre du recul et imaginer la commune de demain

Avec l'appui du service Développement Territorial de la CABA et du Cerema, ces sept communes ont mené,

entre octobre 2021 et juin 2023, un travail collectif et participatif de diagnostic puis d'identification des enjeux pour élaborer une stratégie de vitalisation qui prenne également en compte les différentes démarches de planification et d'aménagement déjà engagées. Les quatre orientations stratégiques retenues traduisent une ambition forte : « Au cœur d'un pilotage territorial coopératif et de proximité, des petites villes habitables à tout âge de la vie, attractives par leur tissu économique et animées par le bien vivre ensemble ».

Déclinaison de ce travail de définition stratégique, un plan d'actions prévisionnel, regroupant 51 fiches actions, a vu le jour. Bâti à partir d'une approche prospective et d'une réflexion globale à long terme, ces projets bénéficient d'un soutien fort en ingénierie, avec l'appui d'une chargée de mission « Petites Villes de Demain » rattachée à la CABA ou de bureaux d'étude externes, dont la mobilisation et le financement sont facilités par l'ANCT et la Banque des Territoires. Déjà lancées ou en cours de définition, ces actions de revitalisation ont toutes vocation à rayonner au-delà des frontières strictement communales et, de fait, à contribuer au Projet de Territoire porté au niveau de l'Agglomération du Bassin d'Aurillac.

La convention-cadre du programme Petites Villes de Demain, signée le 13 juillet dernier par les sept communes concernées, la CABA, le Département et l'État, a validé la cohérence et l'ambition de la démarche dont la mise en œuvre progressive est prévue d'ici 2026.

Opération de Revitalisation du Territoire, Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain : quelle(s) articulation(s) ?

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) est un outil à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire intégré et durable afin de lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes et centres-bourgs. Pour le Bassin d'Aurillac, une première convention ORT avait vu le jour en 2018 avec la mise en place du programme Action Cœur de Ville, qui concerne le cœur d'agglomération composé des communes d'Aurillac et Arpajon-sur-Cère.

Grand frère du dispositif Petites Villes de demain, il visait déjà la revitalisation des centres-villes. Cinq axes avaient été retenus : habitat ; développement économique et commercial ; accessibilité, mobilité et connexions ; mise en valeur des formes urbaines, de l'espace public et du patrimoine ; accès aux équipements, services publics et à l'offre culturelle et de loisirs. Au cours de sa première phase, le programme a permis la réalisation de près de 50 actions, soit environ 82 millions d'euros d'investissement.

Une nouvelle convention ORT a vu le jour en 2023. Elle permet d'intégrer le programme Petites Villes de Demain et l'articuler avec le dispositif Action Cœur de Ville, qui a été reconduit pour la période 2023-2026.

3 questions à...

Jean-Luc Lentier et Christian Poulhès

Vice-Présidents de la CABA, référents du programme PVD



Le programme Petites Villes de Demain vise à renforcer les centralités. Comment pouvez-vous expliquer cette notion ?

La notion de rôle ou fonction de centralité n'est pas nouvelle. Les communes lauréates sont d'ailleurs reconnues depuis longtemps comme telles au travers de différentes appellations : commune relais, pôle d'appui périurbain, etc. Concrètement, cela signifie que ces communes concentrent une offre de services à la population que l'on ne retrouve pas dans les villages périphériques. Au travers du programme, l'enjeu est donc de consolider les démarches existantes et de développer de nouveaux projets pour conforter ces pôles

en travaillant sur des thématiques multiples et transversales. Et, au-delà des communes labellisées, ces actions ont un retentissement aussi pour les communes alentours qui bénéficient de ce développement. On est donc dans une démarche solidaire et de partage.

En agissant au niveau intercommunal, c'est donc une démarche qui s'inscrit aussi dans le Projet de Territoire du Bassin d'Aurillac ?

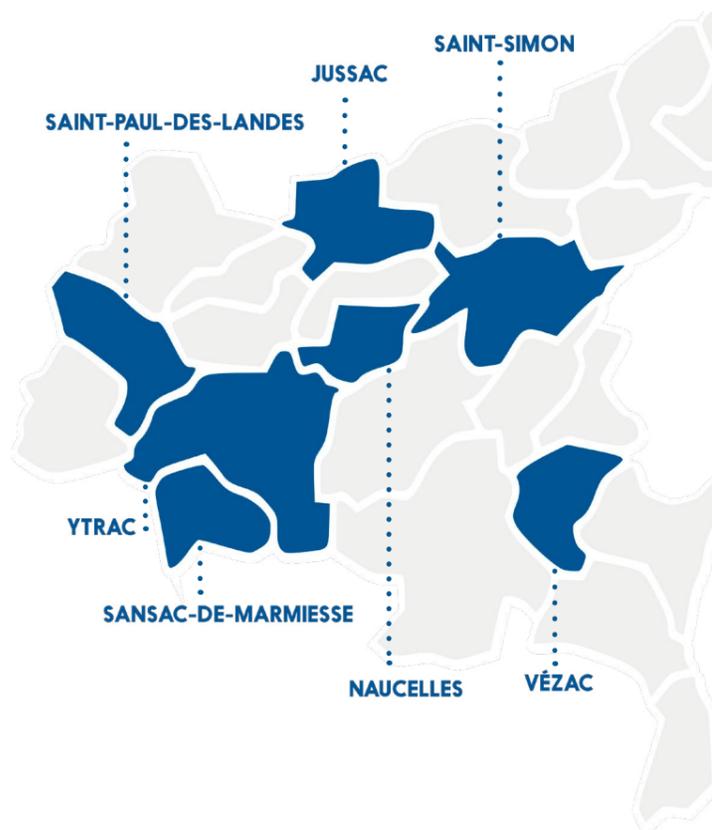
On est complètement dedans ! Le Projet de Territoire de la Collectivité s'articule autour de trois axes : développement économique, attractivité et qualité de vie durable. Les actions impulsées dans le cadre de la démarche Petites Villes de Demain s'intègrent donc parfaitement dans la stratégie globale partagée au sein de la CABA. En plus des opérations menées, ce sont aussi les notions de coopération et de co-construction qu'il est important de souligner.

Quels bénéfices pouvez-vous déjà retirer de cette première phase d'initialisation débutée en 2021 ?

En deux ans, nous avons pu faire un état des lieux précis de chaque commune et de leur bassins de vie. Ce temps de réflexion profonde et de questionnements autour de nos modèles de développement communal était indispensable pour mener une véritable stratégie sur le long terme. Des communes comme Jussac et Sansac-de-Marmiesse ont d'ailleurs pu bénéficier d'études approfondies pendant cette phase d'initialisation. À partir des différents constats et en prenant appui sur les moyens d'ingénierie mis à disposition par le programme, nous avons pu structurer une démarche pluriannuelle de projets. La démarche a également permis d'impulser une dynamique commune aux sept Petites Villes de Demain qui favorise quotidiennement les échanges entre élus et le raisonnement commun. Aujourd'hui, nous avons donc les cartes en main pour mettre en œuvre ce plan d'actions de plus de 34 M€ de dépenses prévisionnelles.

Plan d'actions prévisionnel De la théorie à la pratique !

Place à la mise en œuvre ! La stratégie de revitalisation définie dans la convention-cadre du programme Petites Villes de Demain inclut un plan d'actions prévisionnel pour la période 2023-2026. Il comporte une cinquantaine d'opérations menées à l'échelle communale, des sous-bassins de vie et de l'Intercommunalité.



Jussac

- Restructuration et extension du groupe scolaire
- Parvis de la mairie et espace public
- Béguinage et réhabilitation de logements centre-bourg
- Mobilités et boucle des « Gens d'ici »
- Conforter l'offre de santé
- Espace public de la promenade des sports
- Aménagement de la place de l'église

Naucelles

- Accueillir et pérenniser services et commerces
- Rénovation thermique du groupe scolaire
- Accueillir une microfolie itinérante
- Développer la crèche les « Pitious »
- Mettre en valeur et sécuriser les étangs
- Aménager un parcours santé
- Mettre en valeur les chemins ruraux
- Habitat sénior inclusif
- Aménager un parcours sculptural
- Etude - bilan PLU 2010 - Prospective

Saint-Paul-des-Landes

- Création du pôle enfance jeunesse
- Création de liaisons douces entre hameaux et bourg
- Restructuration du centre-bourg

Saint-Simon

- Zone de pratique du VTT
- Promenade en berges de la Jordanne
- Cour oasis
- Réaménagement du centre de loisirs
- Rénovation énergétique : mairie, agence postale

Sansac-de-Marmiesse

- Création d'une école et d'une salle d'accueil périscolaire
- Mise en place d'un réseau de chaleur
- Maintien et création de commerces de proximité
- Création de nouvelles voies douces

Vézac

- Rénovation énergétique de l'école élémentaire
- Extension et restructuration de l'école maternelle
- Résidence intergénérationnelle THQE

Ytrac

- Création d'un espace multi-activités intergénérationnel
- Création d'une nouvelle Médiathèque
- Aménagement récréatif : forêt de Branviel
- Création de chemins piétonniers
- Isolation thermique des bâtiments communaux

CABA

- OPAH 2023-2026
- Plan de rénovation Energétique des bâtiments - PREB
- Projet Alimentaire de Territoire - PAT
- Appui commerces et services innovants
- Candidature Pays d'art et d'histoire
- Candidature Territoires engagés pour la nature
- Déclinaison de la solution ZLV sur les Logements Energivores
- Déploiement accéléré du Plan National de Lutte contre les Logements Vacants

Zoom sur...

Un projet d'habitat alternatif à Vézac

Engagée depuis plusieurs années dans une politique d'action sociale ambitieuse, la commune de Vézac mène actuellement un projet de résidence intergénérationnelle de Très Haute Qualité Environnementale (THQE). Face à une population vieillissante et à un besoin accru de logements adaptés, cette opération a vocation à offrir un habitat à mi-chemin entre l'habitat individuel et l'habitat en institution, souvent coûteux et réservé aux personnes ayant besoin de soins médicaux quotidiens.

Potentiellement implantée à proximité immédiate de la Résidence de l'Orée du Bois, de la Maison du Bien Vivre et du pôle d'animation sociale, la future résidence devrait

mêler logements et espaces de convivialité. Dans une démarche de co-construction, les détails du projet sont également définis avec les habitants. Ils ont ainsi été invités à répondre à une enquête afin de définir leurs attentes et leurs besoins et à participer à une réunion publique organisée mi-novembre.

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, ce projet a été lauréat d'un appel à projets lancé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires qui a financé une étude d'opportunité sur la construction de la résidence.

Un plan guide pour Sansac-de-Marmiesse

Avec la déviation de la RN122, la commune de Sansac-de-Marmiesse a vécu un énorme bouleversement. Désormais désengorgée de quelque 12 000 véhicules par jour, elle souhaite s'appuyer sur ce changement fondamental pour restructurer son centre-bourg. Pour cela, elle vient d'élaborer un plan-guide de revitalisation avec le cabinet d'architecture In Vivo.

Co-financé par la Banque des Territoires, via le Département, ce projet inclut une forte mobilisation des acteurs et des Sansacois, invités à participer à la réflexion. Trois résidences ont ainsi été organisées entre octobre 2022 et février 2023 pour tenter de traduire une vision pertinente et partagée de la commune et, à terme, co-construire le plan d'actions. Base de la stratégie à mener, les enjeux ont été définis lors de la première phase de rencontres. Plusieurs scénarii ont ensuite été discutés lors des rencontres de la deuxième phase afin d'obtenir un consensus entre tous les acteurs.

Le plan-guide envisage ainsi une restructuration du groupe scolaire avec une attention particulière portée à la cour et à ses usages. En parallèle, une réflexion profonde autour de la place du Commerce ainsi que de la Route de Toulouse et de ses différentes connexions a été menée. En remodelant le tracé de la route, en adaptant la vitesse réglementaire, en restructurant l'offre de stationnement, en développant les mobilités douces en lien avec une trame végétale, en amplifiant la place du



piéton sur celle de la voiture, l'objectif à long terme est de donner envie aux habitants et passants de traverser le bourg, quel que soit son mode de déplacement, de s'y promener et s'y arrêter.

Dans les autres communes...

Des études stratégiques ou opérationnelles ont également été menées dans les autres Petites Villes de Demain, comme à Jussac pour la définition du centre-bourg, à Saint-Simon pour un projet de *bike park* en complémentarité avec Velzic, ou encore à Ytrac pour un projet de salle intergénérationnelle. D'autres devraient également voir le jour comme à Saint-Paul-des-Landes pour la restructuration du centre-bourg et l'étude technique de la salle polyvalente.



Enseignement supérieur

Plus de 1 500 étudiants à Aurillac

Le Bassin d'Aurillac bénéficie de formations diversifiées, reconnues et innovantes, ainsi que d'une vie étudiante conviviale. Cette année, plus de 1 500 étudiants ont effectué leur rentrée dans l'un des établissements d'enseignement supérieur du territoire.

Lorsque sonne l'heure de la rentrée, les établissements d'enseignement supérieur ont pour habitude de faire les comptes. Cette année, ils se sont avérés particulièrement positifs pour le pôle aurillacois dont les effectifs marquent une nette progression. En septembre, 1 531 étudiants ont été accueillis pour l'année 2023-2024, soit 11% de plus que l'an passé. « Nous avons observé une baisse des chiffres l'an passé, se rappelle Pierre Mathonier, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et Maire d'Aurillac. Aujourd'hui, nous pouvons confirmer que cette baisse était conjoncturelle et qu'elle ne reflète pas la dynamique étudiante du territoire. »

Cette dynamique est notamment visible au travers de la diversité des enseignements proposés. De Bac +1 à Bac +5, le panel des formations est riche, varié et reconnu de qualité. Pour l'année 2023-2024, il a encore évolué avec la mise en œuvre complète de la réforme des IUT engagée en 2021, remplaçant ainsi l'ancien

Le site d'Aurillac, lauréat du label « Compétences et Métiers d'avenir »

Grâce à une proposition formulée autour des formations en microbiologie et fermentation, le site d'Aurillac est lauréat depuis le mois de juillet 2023 d'un appel à manifestation d'intérêt national, baptisé « Compétences et Métiers d'avenir ». S'inscrivant dans le plan d'investissement d'avenir France 2030, ce label prévoit près de 2 M€ de financement pour continuer à travailler le volet « formation » du PEM2i. L'objectif est d'avoir un continuum de formations du pré-bac jusqu'au doctorat dans le champ de la microbiologie industrielle.

DUT par le BUT (Bachelor Universitaire de Technologie), désormais effectué en 3 ans. En parallèle, le Lycée de la Communication Saint-Géraud a ouvert un Master 1 Directeur Artistique et Design Digital après le lancement, l'an passé, d'un Master Webmarketing et Social Media. De son côté, le lycée Monnet-Mermoz a ouvert deux nouvelles formations dans le domaine numérique : une Mention complémentaire CIEL Option Cybersécurité Informatique et une licence pro Robotique et Jumeaux Numériques.

La création du Pôle d'Excellence Microbiologie Industrie et Innovation (PEM2i), dont la charte d'engagement a été signée le 20 juin dernier, va également permettre de capitaliser sur la richesse de l'éco-système Entreprises-Recherche-Formations dans ce secteur, mais pas seulement. « Le PEM2i va être une locomotive pour toutes les formations de notre territoire, s'enthousiasme Pierre Mathonier. Il est le résultat d'une stratégie et action conjointe menées depuis plusieurs années entre l'Université, les établissements d'enseignement supérieur, les acteurs du monde économique et les collectivités, en particulier la CABA et le Département. »

Cette synergie commune est notamment au service de l'attractivité. Sur les près de 1 600 étudiants accueillis cette année, plus de 63 % viennent de l'extérieur du département. Au terme de leurs études, ils pourraient faire le choix de s'installer sur le territoire... D'où la nécessité de défendre le modèle de l'alternance en études supérieures. « L'un des grands acquis de ces dernières années est d'avoir pu développer des formations par alternance et apprentissage, remarquait Mathias Bernard, Président de l'Université Clermont Auvergne, lors de la

Cap sur la rentrée prochaine !

Dans le contexte de création du Pôle d'Excellence Microbiologie Industrie et Innovation (PEM2i), un Master 2 Microbiologie, parcours Microbiologie Appliquée et Fermentation (MAF) en alternance avec l'Université Clermont Auvergne, est prévu dès septembre 2024.

Poussez les portes...

Le 27 janvier prochain, les huit établissements d'enseignement supérieur du Bassin d'Aurillac ouvriront leurs portes au public lors d'une journée Portes Ouvertes. En tout, ce sont 33 formations à découvrir dans des domaines variés : environnement, biologie, agronomie, statistiques, cyber-sécurité, informatique, commerce, gestion, comptabilité et ressources humaines, communication, design, technologie industrielle, robotique, bâtiment, danse, santé, éducation, sport... Une opportunité de découverte bienvenue pour aider à formuler les bons vœux sur ParcoursSup !

Plus d'infos sur [✉ etudiantsaurillac.fr](mailto:etudiantsaurillac.fr)

conférence de presse de rentrée organisée en septembre. C'est une modalité gagnante-gagnante aussi bien pour l'étudiant que pour les entreprises, mais également au service des dynamiques territoriales puisque l'alternance favorise potentiellement une pérennisation de l'insertion professionnelle des jeunes sur le territoire. »

Les Rendez-Vous Étudiants ont fêté leurs 10 ans !

Initiés en 2013 par la CABA, pour fêter la rentrée et valoriser les marqueurs sportifs, culturels et conviviaux du territoire, les Rendez-Vous Étudiants ont fêté leurs 10 ans cette année. En écho à la labellisation Terre de Jeux 2024, les défis ludiques et sportifs se sont déroulés au stade Jean Alric. Cette édition a également célébré le lien précieux qui unit ces Rendez-Vous aux arts de la rue avec deux spectacles proposés au Jardin des Carmes, à la suite de l'indémontable « truffade géante ».

Bénéficiant du soutien financier du Département, du Crous Clermont Auvergne, de l'Association Éclat, des établissements d'enseignement supérieur du Bassin d'Aurillac et des entreprises Europe Service et Polygone, cet événement festif et généreux, qui a rassemblé plus

de 1 500 participants, étudiants et tout public, joue un rôle essentiel pour que les jeunes apprécient leurs études à Aurillac.



Les coûts de traitement des déchets Contexte et perspectives

La CABA subit, comme toutes les collectivités, le contexte économique inflationniste actuel, l'augmentation des taxes générales sur les activités polluantes (TGAP) et le poids des nouvelles réglementations. Afin de maîtriser son budget et de ne pas faire peser fortement ces hausses sur les usagers, elle réfléchit à des actions pour limiter les hausses de coût de traitement des déchets.

Pour la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac qui collecte et traite les déchets produits sur les 25 communes de son territoire, comme pour de nombreuses collectivités, le traitement des ordures ménagères est de plus en plus coûteux. Touché de plein fouet par le contexte actuel d'inflation, où les prix de l'électricité et du carburant flambent, un des premiers budgets impactés est celui de la gestion des déchets.

assure « qu'avec le contexte économique actuel et les taxes votées par l'État qui ont quadruplé en 15 ans, la CABA et ses élus ne souhaitent pas augmenter proportionnellement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et faire ainsi peser le poids de ces évolutions imposées sur les usagers. Nous réfléchissons à des manières d'optimiser la collecte et de sensibiliser les usagers sur la réduction de la production de déchets. »

Après collecte, les Ordures Ménagères résiduelles (OMr) du territoire sont transportées jusqu'au Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux (CSDND) de Montech (Tarn-et-Garonne) pour une majeure partie et le surplus est incinéré à l'Unité de Valorisation Énergétique du VALTOM à Clermont-Ferrand (UIOM). Les exutoires sont soumis à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui vient s'ajouter au coût du traitement des OMr. Ces augmentations progressives, établies par l'État, incitent à détourner un maximum de déchets de ces deux exutoires vers les filières du réemploi et du recyclage.

Limiter l'impact économique sur les usagers

Un autre contexte réglementaire incontournable s'impose aussi aux collectivités. Par exemple, la Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 définit une hiérarchisation des modes de traitement des déchets et pose des objectifs à atteindre en matière de recyclage. Cela se traduit par la simplification des consignes de tri en place depuis le 1^{er} janvier 2023, mais aussi par la diminution du tonnage autorisé à l'enfouissement. La Loi AGECE, anti-gaspillage pour une économie circulaire de 2020, donne pour objectif aux collectivités d'apporter aux usagers des solutions pour trier les biodéchets à la source et s'assurer que ceux-ci sont valorisés, ce dès le 1^{er} janvier 2024.

Stéphane Fréchou, Vice-Président en charge de l'Environnement et du Développement durable,



**LES FERMIERS
DU CANTAL**
Naturellement proches de vous

POUR LES FÊTES !

Votre magasin de produits locaux 100% fermiers vous aide à préparer vos repas de fêtes de A à Z !

**CHAPONS, PINTADONS, FOIE GRAS, GRAVLAX DE TRUITE, BÛCHES GLACÉES...
ET AUSSI LÉGUMES ET FRUITS DE SAISON, VINS RÉGIONAUX, MIELS,
PAIN D'ÉPICES, COFFRETS CADEAUX,...**

Le mardi de 15 h à 19 h.
Du mercredi au vendredi de 9 h 30 à 13 h
et de 15 h à 19 h.
Le samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Les Fermiers du Cantal - 26, rue du 139^e R.I.
15000 Aurillac - 06 42 80 39 41
lesfermiersducantal15@gmail.com





Réduire le volume du sac poubelle noir

Des actions pour un sac mieux rempli

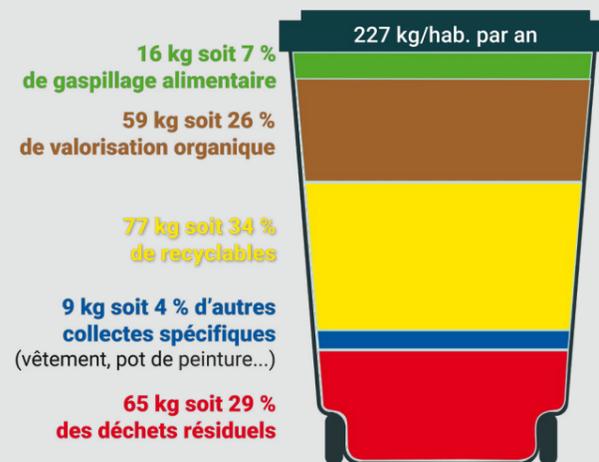
La CABA active différents leviers et met en place des actions pour atteindre ses objectifs de réduction des déchets ménagers et réduire le coût de leur traitement.

La collectivité peut s'appuyer sur la sensibilisation des usagers pour réduire la production de déchets et en détourner une partie du sac poubelle noir. « 70 % de son contenu ne devraient pas y être et pourraient être redirigés vers le bon mode de traitement », relève Stéphane Fréchou, Vice-Président en charge de l'Environnement et du Développement durable.

Dans cette démarche, la CABA a mis en place un guide pratique. Distribué à l'ensemble des habitants du territoire, il donne des conseils sur la réduction des déchets à la source, détaille où chaque déchet doit être dirigé, propose des techniques de jardinage vertueuses et (re)développe les manières de valoriser chez-soi les biodéchets et les consignes de tri.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la simplification des consignes de tri permet de détourner tous les emballages de la poubelle noire. Les campagnes de sensibilisation autour des nouvelles consignes et l'ajout de nouveaux points de collecte des recyclables dans les communes participent à l'amélioration du geste de tri. L'ensemble de ces emballages et papiers est ensuite traité au Centre de Tri du SYDED du Lot à Saint-Jean-Lagineste dans le Lot.

Comprendre le contenu de sa poubelle



Le guide pratique reçu dans ce magazine est disponible :
à l'accueil de la CABA et à La Plantelière
en numérique sur [caba.fr](https://www.caba.fr)

(Ré)organisation de la collecte des ordures ménagères

La CABA expérimente une action d'optimisation de la collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) dans neuf communes du Bassin d'Aurillac. Cette action pilote consiste à regrouper les bacs marron et à ajouter des colonnes de tri dans plusieurs lieux stratégiques des communes : près des axes principaux, à l'entrée des cités ou des hameaux, par exemple. Les lieux sont établis en tenant compte de la réalité du terrain en concertation avec la mairie et les habitants.

Cette action pilote est un premier pas vers une refonte totale du système de collecte. « La Collectivité souhaite remplacer un maximum de bacs par des colonnes. Ce principe, voté à l'unanimité par les élus, permettrait d'optimiser la collecte et de redéployer du personnel sur les déchetteries par exemple », précise Stéphane Fréchou. Pour tester et confirmer les futures

implantations des points d'apport volontaire, la CABA procède d'abord à des regroupements de bacs. Quasi-immédiate, cette solution est facilement applicable, puisque les bacs sont déjà disponibles et en place dans les communes.

Lacapelle-Viescamp, Jussac et Naucelles se sont déjà prêtées au jeu. Labrousse, Velzic, Vézac, Yolet, Vezels-Roussy, Aurillac et Lascelles sont les prochaines communes concernées par la phase d'expérimentation, qui s'étendra plus tard à l'ensemble du territoire. Le gain de temps cumulé sur la collecte des OMr sur toutes les communes de la CABA pourra se traduire par une offre supplémentaire de services aux usagers. Dès début 2024, une deuxième tournée de collecte de recyclables est prévue sur Aurillac et Arpajon-sur-Cère.

Trier les biodéchets à la source

À partir du 1^{er} janvier 2024, la Loi AGECE, anti-gaspillage pour une économie circulaire de 2020 rend obligatoire, pour tous, le tri à la source des biodéchets (épluchures, sachets de thé, marc de café, etc.). L'objectif de cette réglementation est de sortir ces déchets du sac poubelle noir afin de les valoriser pour en faire une ressource. Les collectivités doivent être en mesure de proposer aux ménages une solution.

Depuis 2006, la Collectivité est engagée dans une démarche de réduction des déchets organiques à la source via l'opération de compostage individuel. Tous les premiers mardis du mois, de février à novembre, une distribution de composteurs est organisée. Les usagers intéressés s'inscrivent à l'opération auprès du service Environnement de la CABA. Ils reçoivent un composteur de 400 ou 600 litres au tarif unique de 27 €.

Afin de répondre aux besoins de l'ensemble de la population et notamment des personnes vivant en appartement, la Collectivité va expérimenter la mise en place de composteurs partagés.

Renseignements et inscriptions

Service Environnement

☎ 04 71 46 86 30 🌐 www.eservices.caba.fr



©Eva Bronzini - pexels.com



© B. Colomb

Territoire Engagé pour la Nature

Préserver la biodiversité dans nos communes

Face à l'accélération de l'érosion de la biodiversité, seule la mise en place d'actions collectives peut inverser la tendance. L'initiative « Territoires Engagés pour la Nature », pour laquelle la CABA a été labellisée en août dernier, est le reflet de cette volonté nationale. Elle vise à fédérer l'ensemble des acteurs d'un territoire autour de l'enjeu de la protection de la biodiversité. « Cette labellisation est une reconnaissance des efforts et du travail fourni par la Communauté d'Agglomération, explique Stéphane Fréchou, Vice-Président de la CABA en charge de l'Environnement et du Développement Durable. Elle démontre l'engagement de la Collectivité et constitue un véritable moteur pour poursuivre et développer les actions dans cette voie. »

Aujourd'hui, 11 communes* adhèrent déjà au programme. « Pour les cinq années à venir, notre objectif est que toutes les communes du territoire prennent part au dispositif, poursuit l'élu. Il faut que l'on « embarque » toute la population. »

Le saviez-vous ?

Si vous avez observé plus de moustiques cet été, c'est parce que les chauve-souris disparaissent ! Ces petits mammifères sont en effet garants d'un bon équilibre écologique et sont des « insecticides naturels ». En une nuit, elles peuvent consommer près de la moitié de leur poids en insectes variés, tels que les moustiques et autres parasites de l'Homme. D'où la nécessité de les inviter à revenir dans nos centres-bourgs...

Dans un premier temps, les opérations insufflées se concentrent autour de deux axes : la protection des pollinisateurs et la lutte contre la pollution nocturne. Pour cela, différentes actions sont mises en place dans les communes participantes : implantation de prairies sauvages ou fleuries, création de nichoirs à chouettes et chauve-souris à proximité des centres-bourgs en partenariat avec la LPO, baisse du temps d'éclairage public, changement des lampadaires... « Les actions sont multiples et toutes les idées sont bonnes à prendre, précise Stéphane Fréchou. L'évolution du programme doit se faire dans le partage et la solidarité entre les communes, en valorisant ce qui existe déjà. »

Informier, sensibiliser, protéger

L'information et la sensibilisation sont également au cœur du programme d'actions défini. Des interventions auprès des scolaires sont ainsi organisées, comme à Naucelles où les élèves du cycle 3 (CE1, CE2, CM1 et CM2) ont réalisé un hôtel à insectes sur leur temps d'activités périscolaires. Les employés communaux sont aussi accompagnés et guidés dans l'apprentissage de nouvelles méthodes plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité (entretien des prairies, fauche tardive...). Le site de la Plantelière, quant à lui, a vocation à accueillir différents temps d'échanges. « C'est une sorte de laboratoire où l'on déploie les actions que l'on souhaite voir se développer un peu partout sur le territoire, détaille Stéphane Fréchou. Mais c'est aussi un lieu pour fédérer et coordonner les acteurs autour de la protection de la biodiversité. »

*Ytrac, Vézels-Roussy, Velzic, Teissières-de-Cornet, Sansac-de-Marmiesse, Saint-Simon, Naucelles, Laroqueville, Jussac, Carlat et Ayrens

Station de Souleyrie

Quand nos eaux usées se transforment en gaz...

Depuis cet automne, le nouveau système d'assainissement de Souleyrie est entièrement opérationnel. Mise en service à la fin de l'été, la filière de valorisation des boues permet notamment de produire du biométhane directement injecté dans le réseau de gaz de ville.

Débutée en février 2021, l'opération de mise aux normes de la station de traitement des eaux usées de Souleyrie est arrivée à son terme et entre désormais dans une période d'observation d'environ trois mois. Après une phase colossale de travaux et plusieurs constructions d'envergure, les nouveaux ouvrages ont été progressivement mis en service. En février 2022, la filière de traitement biologique des effluents était la première à devenir opérationnelle. Un an après, au printemps 2023, le bâtiment d'exploitation (comprenant les étapes de prétraitement des eaux et de traitement des boues) est lui aussi mis en régime, permettant ainsi à la nouvelle station de traiter l'intégralité des effluents des communes d'Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Gioude-Mamou et Vézac.

Valorisation des boues en biogaz

Cependant, au-delà de ses objectifs de mise à niveau et de modernisation, le chantier de restructuration de la station avait également pour ambition de répondre aux enjeux du développement durable. Grâce à la méthanisation, un projet de production d'énergie renouvelable et de ressource valorisable a donc vu le jour. Depuis le mois d'août, les boues issues du processus d'épuration sont ainsi valorisées pour en extraire du biogaz. Ce dernier, transformé en biométhane, est ensuite directement injecté dans le réseau de gaz de ville situé en bordure de la station, le long de la RN122.

Selon les estimations, et en s'appuyant sur les premiers résultats, la production de biométhane grâce aux boues de la station pourrait représenter 3,5 millions de kWh par an, soit

Comment fonctionne le principe de méthanisation ?

- 1. Récupération des boues :** Les boues valorisées sont des boues primaires, collectées à l'étape du pré-traitement des effluents ou issues du traitement biologique des eaux.
- 2. Traitement :** Premier traitement des boues grâce à l'utilisation de presses.
- 3. Digestion :** Les boues restent environ 20 jours dans le digesteur : grâce à une action de fermentation, le biogaz est produit.
- 4. Stockage du gaz et traitement des boues digérées :** Après épuration, le biogaz est stocké dans une grande bulle, appelée gazomètre, avant d'être transformé en biométhane. Les boues digérées sont quant à elles traitées une seconde fois avant d'être incinérées.
- 5. Injection du biométhane dans le réseau GRDF :** Une expertise valide la conformité du gaz produit avant que celui-ci soit odorisé puis injecté dans le réseau de gaz de ville.



environ 10 000 kWh par jour et 350 000 € de recette annuelle. Sachant que la consommation moyenne d'un foyer en France s'élève à 10 000 kWh par an, l'énergie produite à Souleyrie permettrait d'alimenter environ 350 habitations. Ultérieurement, des déchets organiques d'activités économiques pourront être ajoutés afin d'augmenter le volume de biogaz produit.

En parallèle, l'incinérateur déjà en fonctionnement poursuit son travail de valorisation de l'énergie produite lors de la combustion des boues. Deux boucles de chaleur sont désormais actives : l'une permettant de

continuer d'alimenter en chauffage le centre aquatique (à hauteur d'environ 40 %) et l'autre fournissant en chaleur le digesteur de boues.



Qualité environnementale

Outre le projet de méthanisation, de nouveaux processus contribuant à la qualité environnementale du territoire ont vu le jour à Souleyrie : traitement des odeurs pour éviter les nuisances olfactives, réfection à neuf et amélioration des performances de l'incinérateur de boues, réutilisation en interne des eaux de process avant rejet en milieu naturel...

STAP 15



**TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
LOCATION
TRANSPORT**

Z.A Les Quatre-Chemins - 15250 Naucelles
Tél. 04 71 43 25 26 - Fax. 04 71 43 25 43



MÉDIATHÈQUE DU BASSIN D'AURILLAC



Médiathèque du Bassin d'Aurillac
Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 36
mediatheque.caba.fr

Aurillac

La friche ENGIE se métamorphose

Mercredi 11 octobre, Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac, a lancé officiellement la démolition de la friche industrielle ENGIE en présence des partenaires économiques et touristiques. Ce projet d'envergure vise à revitaliser ce site pour renforcer l'attractivité d'Aurillac.

Les 15 prochains mois seront cruciaux pour ce projet, qui débute par la démolition des bâtiments, début 2024. Cette opération inclut le désamiantage, la démolition de l'ancien bâtiment des Services Vétérinaires, ainsi que de la friche ENGIE. Le site sera ensuite dépollué jusqu'en fin d'année 2024. Le budget initial de cette phase s'élève à environ 7 M€. Le financement provient de différents soutiens, dont Engie, l'ADEME et l'État, avec un total de 4,88 M€.

La superficie du projet s'étend sur 2,4 hectares, combinant la friche ENGIE, le Foirail et le Cours d'Angoulême. Si les grandes lignes de l'aménagement sont bien arrêtées, le programme de construction reste à définir avec les différents partenaires.

Le projet s'appuie sur la réflexion de l'équipe municipale, inspirée par le concours d'architectes EUROPAN. Il se base sur quatre axes principaux, couvrant le tourisme, le logement, les réserves foncières économiques à dimension patrimoniale et le stationnement, tous



guidés par des valeurs de reconquête des berges de la Jordanne, d'accès aux mobilités douces, de valorisation du patrimoine et de sobriété énergétique.

Le comité de pilotage rassemblant des acteurs institutionnels, publics et privés, sera créé au 1^{er} trimestre 2024. La concertation avec les habitants a déjà commencé pour aborder les questions liées au chantier de démolition et de dépollution, en tenant compte des éventuelles nuisances olfactives, sans risque sanitaire.

Pierre Mathonier souligne l'importance de ces travaux pour revitaliser le centre-ville et renforcer la qualité de vie à Aurillac.

Ytrac

Ytrac Animations voit l'avenir en vert

Ytrac Animations a opté pour le tri sélectif lors de sa fête patronale en août dernier afin de réduire l'impact environnemental de l'événement. La Commune et la CABA ont répondu favorablement à la demande du comité en mettant à disposition des colonnes de tri sur le terrain de foot. Bénévoles et visiteurs ont pu facilement trier leurs déchets recyclables tels que les cannettes, les boîtes de pizzas et les bouteilles d'eau. Cette initiative respectueuse de l'environnement s'inscrit dans la même logique que celle qui consiste à utiliser les gobelets et les pichets réutilisables.

Le bilan est positif : des colonnes de tri remplies à moitié et une quantité minimale de déchets non recyclables produite. Les différents acteurs sont convaincus de l'utilité de la démarche pour encourager une prise de conscience collective et la responsabilité de tous envers l'environnement. Ils réfléchissent déjà à de nouvelles améliorations concernant la signalétique, les cendriers et la création de points de collecte supplémentaires pour les futures éditions.

Jussac

Nouvelle traverse sécurisée et attractive

Le Maire de Jussac, Jean-François Rodier, a inauguré la traverse et l'esplanade de la mairie, fruits de 4 années d'études et travaux. Cette transformation vise à créer un nouveau centre-bourg, offrant un espace partagé sécurisé et répondant aux besoins d'une population en croissance. La nécessité d'apaiser la circulation dans cette zone, fréquentée quotidiennement par 8 000 véhicules, était au cœur des préoccupations. « La sécurité routière est une priorité absolue pour notre commune », souligne le Maire. Les objectifs de ce projet comprennent la sécurisation des déplacements au travers de la réduction de la largeur de la chaussée, la création de zones de déviation, l'installation de bornes piétonnes éclairantes.



D'un montant d'environ 1,5 M€ HT financé par le Département du Cantal, l'Etat, la Région, la CABA, le SDEC et la commune, ces projets amélioreront le quotidien des Jussacois.

Pierre Mathonier, Président de la CABA, a souligné l'importance de privilégier la sécurité dans les équipements réalisés par la collectivité. « Jussac s'inscrit dans la démarche structurante du programme Petites Villes de Demain qui s'organise autour d'un des axes du projet de territoire : l'attractivité », a-t-il ajouté, soulignant ainsi l'engagement de la commune envers un développement durable et harmonieux.

Ces aménagements conduisent à une optimisation de la circulation piétonne avec notamment l'installation d'un trottoir conforme aux normes PMR. Le stationnement a été repensé et des arrêts de bus sécurisés ont été intégrés dans un but d'attractivité de la commune. L'esplanade de la mairie, 2^e aménagement inauguré, incarne le futur centre-bourg d'une Petite Ville de Demain, favorisant les échanges et les rencontres au cœur de la commune.

Saint-Paul-des-Landes, Lacapelle-Viescamp

Fête du Marais du Cassan

Dans le cadre de Cantal'ENS Animations, la balade découverte de la faune du marais s'est déroulée, le 24 septembre, avec succès, attirant un public avide de découvertes.

Elle a réuni vingt-cinq passionnés de la nature malgré la fraîcheur de cette matinée d'automne. Bien que la faune se soit montrée un peu timide au départ, les libellules et les demoiselles ont fait une apparition remarquée à la mi-journée.

Pendant ce temps, soixante-dix gastronomes se sont régalés en savourant un repas préparé par la Ferme de Vabres sur des airs joués par les musiciens de l'Arlésienne. L'après-midi a réservé son lot d'activités, avec un atelier de création de kokédama animé

par une intervenante du jardin conté, captivant l'attention du public présent. Les vanniers de Ré-Créations ont, quant à eux, offert une démonstration de leur savoir-faire artisanal. Les plus jeunes ont eu la chance de partir à la découverte de la nature lors d'une balade à poney, organisée en partenariat avec la Ferme équestre de Cantalès.

Enfin, sur le site du rucher pédagogique, de nombreux curieux se sont rassemblés pour contempler la reine des abeilles et écouter les récits d'un apiculteur passionné.



Saint-Simon

Une zone humide à préserver

La Commune de Saint-Simon a récemment signé une Obligation Réelle Environnementale (ORE) en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) d'Auvergne, représenté par son Vice-Président, Pierre Roussel. Cette signature en mairie marque la première ORE du département signée par une Collectivité. Des élus locaux, notamment de la CABA ainsi que le Président du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) et des représentants de la DDT, ont assisté à cet événement.



Ce projet trouve son origine dans une collaboration avec le CPIE, qui a créé un Atlas de la biodiversité communale sur Saint-Simon. Les inventaires réalisés ont mis en évidence la richesse floristique de la zone humide, ainsi que son importance écologique. En réponse à ces découvertes, la commune s'est associée au CEN Auvergne via le service GEMAPI de la CABA pour préserver ce lieu.

Nathalie Gardes, Maire, a souligné que « la commune de Saint-Simon avait signé un bail rural avec l'exploitant qui gère la zone depuis 38 ans de manière respectueuse de l'environnement grâce à une fauche et un pâturage tardifs ». La zone humide joue un rôle crucial dans la régulation de la ressource en eau, notamment sur le linéaire du Mamou. Elle atténue les crues hivernales et stocke l'eau pour la restituer

progressivement en période estivale. Elle abrite également une diversité de plantes, telles que le trèfle d'eau et le carum verticillé, et une faune caractéristique d'amphibiens et de libellules.

La zone humide de Boussac, de 18 ha, dont 11 appartiennent à la commune, est un écosystème précieux à protéger. La convention signée prévoit la poursuite de l'activité agricole existante ainsi que la mise en place d'actions du service GEMAPI (pose de clôtures, aménagement de rampes stabilisées pour l'abreuvement des vaches, etc.) visant à mieux comprendre, gérer et valoriser ce site unique.

TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA réalise dans vos communes.

Arpajon-sur-Cère

- ⚠️ Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable, Combelles

Aurillac

- ⚠️ Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable et d'eaux usées avec enfouissement des réseaux secs, rue Francis Fesq
- ⚠️ Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable et d'eaux usées, chemin d'Antuèjols
- ⚠️ Réhabilitation et déplacement des réseaux d'eaux usées, av. Aristide Briand

Crandelles

- ⚠️ Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable avec enfouissement des réseaux secs, le Mas Marty

Mandailles-Saint-Julien

- ⚠️ Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable et création d'un réseau d'eaux usées avec enfouissement des réseaux secs, Bourg de Saint-Julien-de-Jordanne

Marmanhac

- ⚠️ Réhabilitation des réseaux et branchements d'eau potable et d'eaux usées avec enfouissement des réseaux secs, cité Prat Marsau

Naucelles

- ⚠️ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées avec enfouissement des réseaux secs, av. Henri Mondor, traverse du Bourg

- ⚠️ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et branchements, rue du Terrou et cité d'Encanjac

Saint-Paul-des-Landes

- ⚠️ Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable et d'eaux usées, RD120

Saint-Simon

- ⚠️ Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable et d'eaux usées avec enfouissement des réseaux secs, rue de Merly

Ytrac

- ⚠️ Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable avec enfouissement des réseaux secs, av. Louison Bobet
- ⚠️ Réhabilitation de réseaux d'eaux usées et d'eau potable, Branviel

⚠️ En cours ou à venir

Animations de Noël,
centre-ville d'Aurillac,
jusqu'au 7 janvier

Exposition « Cinem'oc »,
Ostal del Telh, Aurillac,
jusqu'au 26 janvier

Atelier Feldenkrais,
salle polyvalente, Saint-Simon,
15 décembre et 13 janvier, 14h30

Spectacle « Contes du froid »,
compagnie Les Cailloux Brûlants,
organisé par les musées d'Aurillac,
Médiathèque du Bassin d'Aurillac,
16 décembre, 16 h

Marché de Noël,
maison de site,
Mandailles-Saint-Julien,
16 décembre, 10 h à 17 h

Méli-mélo de Noël,
Reilhac,
16 décembre

Marché de Noël,
autour de l'Eglise,
Arpajon-sur-Cère,
17 décembre

Conte de Noël
« **Petits contes sous la neige** »,
place de l'Hôtel de Ville, Aurillac,
22 décembre, 18h30

Comédie musicale de rue
« **Ça Cartoon** », compagnie
Les Enjoliveurs,
Aurillac, place d'Armes,
23 décembre, 11h30,
square Vermeuouze, 14h30,
placette Baldeyroux, 16 h,

**Spectacle équestre
et pyrotechnique,**
compagnie Impulsion,
jardin des Carmes, Aurillac,
23 décembre, 18 h

**Déambulation musicale
avec Serge Conjad,**
centre-ville, Aurillac,
24 décembre, 15 h

**Collection de vélos
à découvrir et à essayer,**
esplanade Michel Crespin, Aurillac,
27 décembre

**Lecture vivante d'albums,
« Raconte-moi les animaux
en hiver »,**
organisée par les musées
d'Aurillac,
Médiathèque du Bassin d'Aurillac,
28 décembre, 15 h

Collecte don du sang,
salle culturelle, Naucelles,
28 décembre, 16 h à 19 h

**Spectacle cirque / hip-hop
« Des hommes qui portent
et des femmes qui tiennent »,**
place Saint-Géraud, Aurillac,
29 décembre, 15 h

**Spectacle de claquettes /
marionnettes « Eric, Tip & Tap »,**
compagnie Les Enjoliveurs,
place Saint-Géraud, Aurillac,
29 décembre, 15h30

**Tournoi Michel Sininge
de foot en salle**
organisé par les anciens de l'USJ,
Gymnase, Jussac,
29 décembre

Concours de belote
organisé par l'APE
de Sansac-de-Marmiesse,
foyer, Sansac-de-Marmiesse,
29 décembre, 20h30

Soirée du réveillon,
Salle de la Vidalie,
Arpajon-sur-Cère,
31 décembre

Collecte don du sang,
dojo, Ytrac,
2 janvier, 16h30 à 19h30

Festival Aurillac en jeu,
Aurillac,
3 et 4 janvier

Concours de belote
organisé par l'Association Sportive
de Sansac-de-Marmiesse,
foyer, Sansac-de-Marmiesse,
7 janvier, 13h30

Concours de belote
organisé par l'APE du Bex,
foyer, Ytrac,
13 janvier, 19h30

Concours de belote
organisé par Jordanne FC,
salle polyvalente, Saint-Simon,
14 janvier

Concert / galette
organisé par l'association Culture
et Patrimoine, Vezels-Roussy,
14 janvier

« **The elephant in the room** »,
comédie,
par le Cirque Le Roux,
Théâtre d'Aurillac,
16 janvier, 20h30

Quine
organisé par l'APE des Volcans
d'Auvergne,
halle de Lescudilliers, Aurillac,
21 janvier, 13h30

« **Almataha** », **danse,**
compagnie Zahrbat,
Théâtre d'Aurillac,
22 janvier, 18h30

« **Faire parler la Terre** »,
compagnie
Les Moitiés sont des Tiers,
Théâtre d'Aurillac,
25 janvier, 20h30

Collecte don du sang,
salle polyvalente,
26 janvier, 15 h à 20h30

Quine
organisé par l'APE d'Arpajon-sur-
Cère,
Halle de Lescudilliers, Aurillac,
27 janvier

Concert « Nina Attal »,
Sismographe, Aurillac,
27 janvier, 21 h

Quine
organisé par l'APE de Reilhac,
Reilhac,
28 janvier

ACCUEIL

18, place de la Paix - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 30
Accueil du public de 8 h à 12 h
et de 13h30 à 17h30

REGIE DE L'EAU

18, place de la Paix - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 38

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Eau et assainissement : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement : 04 71 46 48 60

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 place des Carmes - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 31

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
04 71 43 05 76
Du lundi au samedi, 8 h-12h15, 13h30-18 h

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
04 71 64 51 08
Du lundi au samedi, 8 h-12h15, 13h30-18 h

STABUS

04 71 48 53 00
Boutique : 3 avenue Gambetta - 15000 AURILLAC
Siège : 8 rue Denis Papin - 15000 AURILLAC
stabus.fr

AGGLOmag

Directeur de la publication : **Pierre MATHONIER**
Vice-Présidente en charge de la Communication : **Nathalie GARDES**
Rédaction : **Elsa BRUGÈRE, Héliène FRANÇOIS, Carole GIRE, Laura PRADAL**
Conception et photogravure : **Imprimerie CHAMPAGNAC**
Photos : **Service Communication**
Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr
Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET
Tél : 04 71 46 86 50 - Email : thierry.bonnet@aurillaccongres.com
Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 31 400 ex
Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts
gérées durablement, avec des encres végétales.

MEDIATHEQUE

Rue du 139° RI - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 36
mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC
04 71 48 26 80
centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME

7, rue des Carmes - 15000 AURILLAC
04 71 48 46 58
iaurillac.com

STRUCTURE LOCALE INFORMATION JEUNESSE

Cf. Médiathèque
Rue du 139° RI - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
04 71 48 88 06
cantal.auvergnernhonealpes.soliha.fr

AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES

Ligne aérienne et Tour de contrôle :
04 71 64 50 00

SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
04 71 63 88 10
seba15.fr / seba15@seba15.fr

Rejoignez-nous sur



www.fb.com/caba-officiel

LES ELUS

Le Président

Pierre MATHONIER

Pour prendre rendez-vous
avec le Président de la CABA,
contactez le 04 71 46 86 47

Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout
Vice-Président sur un sujet lié
à son domaine de compétence
au 04 71 46 86 47

Christian POULHES

Administration générale, finances
et contractualisation financière

Magali MAUREL

Développement touristique
et Affaires culturelles

Stéphane FRECHOU

Environnement
et développement durable

Bernadette GINEZ

Ressources humaines

Jean-Luc LENTIER

Développement communal

Isabelle LANTUEJOL

Zones d'activités économiques
et plateforme aéroportuaire

Gérard PRADAL

Grand cycle de l'eau
et gens du voyage

Angélique MARTINS

Habitat et Politique de la ville

Sébastien PRAT

Mobilités et transports urbains

Nathalie GARDES

Communication et NTIC

Alain COUDON

Urbanisme et PLUi

Maryline MONTEILLET

Équipements touristiques

Charly DELAMAIDE

Équipements et animations sportifs



3, place des Carmes
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32
www.caba.fr - contact@caba.fr



NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Cartat Crandelles
Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse
Laroqueville Lascelles Mandailles-Saint-Julien
Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marmiesse
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon
Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Ytrac

STAC VOYAGES

9 place du Square - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 48 77

STAC TRANSPORTS

17 rue Jacques Prévert - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 48 33

vous pouvez nous suivre sur nos réseaux sociaux

  @stactransports   @stacvoyages



En route vers le salon de l'Agriculture à Paris

Du 24 au 25 Février 2024

Le prix comprend :

- Le transport
- L'hébergement en hôtel 2*
- 2 diners et 1 petit déjeuner
- Entrée 1 jour au salon

235€



**Idée
cadeau !**

FESTIVAL DES LANTERNES DU 20 AU 21 JANVIER 2024



à partir de 220€
Au départ d'Aurillac

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU 04 71 48 48



AU PROGRAMME

JOUR 1 - Samedi 20 janvier 2024

Départ à 13h d'Aurillac =>
Visite guidée du centre historique de Montauban
Vers 17h30 arrivée au jardin des plantes pour la
2ème édition du Festival des Lanternes

20h Départ pour le Tarn
Dîner au restaurant en cours de route
Installation dans un hôtel 3* en centre ville d'Albi



JOUR 2 - Dimanche 21 janvier 2024

9h30 Départ après le petit-déjeuner
Direction la Toscane Occitane

Le château de Mauriac vous accueillera pour admirer les toiles du
peintre Bernard Bistes exposées dans le château.
A 11h vous découvrirez les vignobles et dégusterez des vins du
Domaine de Vaysette, vignoble de Gaillac.

Avant de terminer votre journée, nous nous arrêterons au musée
des Arts du chocolat, avec une visite guidée et une dégustation pour
les plus gourmands d'entre vous !

Le retour est prévu vers 20h à Aurillac.

220€

CE PRIX NE COMPREND PAS :
Le supplément chambre individuelle :
+ 33 € / personne
Les dépenses d'ordre personnel
Toute prestation non mentionnée au
programme

CE PRIX COMPREND :
Le transport en autocar de Tourisme
L'hébergement en Hôtel 3* (Base chambre double et petit-déjeuner)
La taxe de séjour
Le séjour en pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du
jour 2

Les boissons aux repas (vin et café aux déjeuners et vin aux dîners).
Les entrées aux sites et visites guidées mentionnées au programme
L'entrée au Festival des Lanternes.

L'assurance assistance rapatriement annulation

VOYAGES ET TRANSPORTS



MARCHÉ DE NOËL À SARLAT

DIMANCHE 17
DECEMBRE 2023

DÉPART À 8H00



Marché de Noël à Sarlat

DIMANCHE 17 DECEMBRE
2023

Départ à 8h00 d'Aurillac
Arrivée sur le Marché à 11h00
Visite et découverte de Sarlat de son Marché de Noël à
votre guise
Pour vous restaurer, des chalets bistro à votre
disposition.

Le thème cette année est La Norvège
Présence du Père Noël
Troupe Viking et Échassiers des Neiges
16h30 Concert de Noël à la Cathédrale
(durée environ 1h à 1h30)
18h30 départ de Sarlat pour retour à Aurillac
Arrivée prévue vers 21h15

Tarif par personne : 20,00€

STAC TRANSPORTS
04.71.48.48.33